

Principales caractéristiques des dispositifs de financement mobilisés dans le cadre du plan industriel agroalimentaire

Intitulé complet du dispositif	Investissements d'avenir ou non ?	Acronyme	Calendrier	Opérateur	Contact pour mise en place de l'aide	Objectif du soutien		Nature du soutien	Taille des entreprises éligibles	Dépenses éligibles				Zonage	Conditions relatives à l'éligibilité du projet ou à l'aide	Modalités de remboursement (pour les avances et les prêts)	Site Internet		
						Investissement productif	RDI			Matériel	Immatériel	Personnel	Autre						
Projets industriels d'avenir : fonds d'investissement	PIA	Fonds SPI Sociétés de Projets Industriels	Opérationnel	Bpifrance	Voir site Internet	X	X	Prise de participation au capital	Toute taille					Non	Prise de participation au capital comprise entre 10 et 85 M€ (une participation de l'ordre d'1/3 sera recherchée). Les partenaires industriels devront prendre une part au moins égale à celle du fonds.		http://www.bpifrance.fr/Bpifrance/Nos-metiers/Fonds-pro		
Projets industriels d'avenir : appel à projets générique (hors projets relevant d'appels à projets spécifiques)	PIA	AAP PIAVE générique	opérationnel depuis le 2 février jusqu'au 30 décembre 2015	Bpifrance	Bpifrance en région Voir site internet	X	X	Mix subvention et avances remboursable	Toute taille	oui	oui	oui		Non	Projet d'un coût total supérieur à 3 M€		http://www.bpifrance.fr/Vivez-Bpifrance/Agenda/Appel-a		
Projets industriels d'avenir : appel à projets thématique « alimentation fonctionnelle / sur mesure » A METTRE A JOUR DES PUBLICATION	PIA	AAP thématique « alimentation fonctionnelle / sur mesure »	opérationnel jusqu'au 15 janvier 2016	Bpifrance	voir site en région	X	X	Mix subvention et avance remboursable	Toute taille pour la R&D PME pour les projets d'investissement	oui	oui	oui		Non	Projet d'un coût total supérieur à 1,5 M€ Projets entrant dans les thématiques suivantes : - des produits adaptés à des régimes alimentaires spécifiques (séniors, santé, bien-être, sportifs, allergènes, etc.) ; - des ingrédients nouveaux, pour l'alimentation animale et humaine, permettant des qualités nutritionnelles améliorées : les probiotiques et aliments fermentés par exemple, etc. ; - des aliments riches en protéines pour répondre à la demande mondiale exponentielle, en valorisant des sources nouvelles ou peu exploitées, pour l'alimentation animale et humaine.		http://www.bpifrance.fr/Vivez-Bpifrance/Agenda/PIAVE-u		
Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir : appel à projets abattoirs	PIA	P3A AAP abattoirs	opérationnel depuis le 202 jusqu'au 29 janvier 2016	FranceAgriMer	http://www.franceagrimer.fr/index.php	X	X	Subvention avec retours	Toute taille	oui	oui	oui		Non	Dépenses éligibles d'au moins 1M€		http://www.franceagrimer.fr/index.php/filiere-viandes/Viar		
Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir : Volet générique « Projets structurants des filières agricoles et agroalimentaires »	PIA	P3A- PS2A	opérationnel depuis le 4 mai 2015 jusqu'au 5 mai 2016	FranceAgriMer	http://www.franceagrimer.fr/index.php	X	X	Subvention avec retours	Toute taille pour la R&D Jusqu'à l'industrialisation pour les PME Selon réglementation applicable pour les investissements mutualisés	oui (si investissements mutualisés ou si phase d'industrialisation pour les PME)	oui	oui		Non	Dépenses éligibles d'au moins 1M€		http://www.franceagrimer.fr/IAA/Aides/Investissements-d		
Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir : Volet compétitif « Initiatives innovantes dans l'agriculture et l'agroalimentaire	PIA	P3A- 212A	opérationnel depuis le 4 mai 2015 jusqu'au 26 février 2016	FranceAgriMer	http://www.franceagrimer.fr/index.php		X	Subvention (50 % de l'assiette et 200k€ max) Retours non systématiques (PME exonérées de retour)	Toute taille		oui	oui		Non	Dépenses éligibles d'au moins 200k€		http://www.franceagrimer.fr/IAA/Aides/Investissements-d		
Prêts pour l'automatisation et la robotisation de l'industrie	PIA	Prêts robotiques	Opérationnel	Bpifrance	Bpifrance en région	X		Prêt bonifié (mini 100 k€, maxi 5 M€) sans caution personnelle, ni garantie sur l'entreprise	PME et ETI de plus de 3 ans	oui	oui	oui		Non	Sous condition d'un cofinancement privé au moins équivalent Aide dans la limite des fonds propres et quasi-fonds propres	Remboursement sur 7 ans, dont 2 ans de différé en capital	http://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Pret-Roboti		
Prêts croissance industrie	PIA	Prêts croissance industrie	Opérationnel	Bpifrance	Bpifrance en région	X		Prêt non bonifié (mini 500 k€, maxi 3M€) sans caution personnelle, ni garantie sur l'entreprise	PME et ETI, de plus de 3 ans sauf exception	oui	oui	oui		Non	Projets visant l'industrialisation de produits, services ou procédés dans leurs processus de production et de distribution de produits Sous condition d'un cofinancement privé à raison de 1 pour 1 Projet > 1,5 M€ et au plus 24 mois	Remboursable sur 7 ans dont un différé de 2 ans en capital	à venir		
Prêts verts	PIA	Prêts verts	Opérationnel	Bpifrance	Bpifrance en région	X		Prêt bonifié (mini 100 k€, maxi 3 M€) sans caution personnelle, ni garantie sur l'entreprise	PME et ETI de plus de 3 ans	oui	oui	oui		Non	Le programme finance les investissements immatériels et une partie des investissements corporels qui ne doit pas dépasser 40 % du programme global. Sous condition d'un cofinancement privé à raison de 1 pour 1	Remboursement sur 7 ans, dont 2 ans de différé en capital	à venir		
Appel à manifestation d'intérêt "Solutions et équipements pour une industrie et une agriculture éco-efficientes"	PIA	AMI Ademe « Industrie et agriculture éco-efficientes »	Opérationnel jusqu'au 30/11/2016	Ademe	Voir site Internet	X	X	Subvention ou mix subvention et avance remboursable	Toute taille	oui	oui	oui		Non	Soutien à des projets, dans le cas général collaboratifs, de démonstration portés par des entreprises, d'un coût supérieur à 1 M€. Réduction de l'intensité énergétique et des émissions de GES, réduction de l'intensité en matière et/ou en eau. Froid industriel, procédés thermiques, nouveaux emballages, valorisation des co-produits.	Remboursement en fonction de l'avancement du projet, de l'atteinte d'un début de commercialisation, ou sur la base du succès commercial.	https://appelsprojets.ademe.fr/aap/AMI%20INDU2014-7		
Economie circulaire, recyclage et valorisation des déchets Démonstrateurs de la transition écologique et énergétique	PIA	Economie circulaire, recyclage et valorisation des déchets	Opérationnel jusqu'au 21/11/2016	Ademe	Voir site Internet	X (Investissement pour la protection de l'environnement LDE)	X	Subvention ou mix subvention et avance remboursable	Toute taille	oui	oui	oui		non	Développement d'innovations technologiques et/ou organisationnelles et des solutions industrielles innovantes visant à améliorer l'éco-conception, la réutilisation, le recyclage et la valorisation y compris énergétique de déchets. AAP ciblant des projets>2M€	Remboursement en fonction de l'avancement du projet, de l'atteinte d'un début de commercialisation, ou sur la base du succès commercial.	https://appelsprojets.ademe.fr/aap/DECHETS2015-95		
Aide à la réindustrialisation-PME	PIA	ARI – PME	Opérationnel jusqu'au 30 juin 2016	Bpifrance	RUI / DIRECCTE	X		Prêt sans intérêt, ni redevance, ni prise de garantie d'un montant fixe par projet de 500 k€	PME	Équipements et machines (hors investissements de remplacement), bâtiment (plafonné à 25 % de l'assiette)				Non	Dépenses internes ou externes liées à l'ingénierie du projet	Seules les dépenses unitaires supérieures à 50 k€ sont considérées dans l'assiette éligible	Investissements d'au moins 2 M€ et création nette d'au moins 10 emplois, réalisés en 24 mois au plus	Versement de 50% de l'aide au démarrage du projet – Remboursement sur 7 ans dont 2 ans de différé	http://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/aide-a
Aides régionales : FEDER, FEADER	Hors PIA	FEDER, FEADER	Début 2015	Conseils régionaux	Conseils régionaux					Selon configurations régionales						Site Internet du Conseil régional			
Aides régionales : Collectivités locales	Hors PIA	Collectivités locales		Collectivités locales	Collectivités locales					Selon configurations régionales						Site Internet du Conseil régional			
Aides de Bpifrance	Hors PIA		Opérationnel	Bpifrance	Bpifrance en région	X	X	Trésorerie, garantie, fonds propres, prêts ...	Toutes tailles	oui				Non	Selon chaque dispositif		http://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/		
Aide à la faisabilité de l'innovation	Hors PIA	AFI	Opérationnel	Bpifrance	Bpifrance en région		X	Subvention (maxi 50 k€)	PME et entreprises de moins de 2000 salariés	À la marge	Études préalables aux activités de recherche industrielle et de développement expérimental. Conception et définition du projet, planification, validation de la faisabilité technico-économique, veille, étude de positionnement stratégique, recrutement de cadres de R&D.		Non				http://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Aide-pour-la		
Aide au partenariat technologique	Hors PIA	APT	Opérationnel	Bpifrance	Bpifrance en région		X	Subvention (maxi 50 k€)	PME et entreprises de moins de 2000 salariés	À la marge	Étude de la faisabilité stratégique et des conditions de réussite du partenariat, recherche de partenaires, préparation des réponses aux appels à projets, des accords et des candidatures, assistance et conseil juridique.		Non				http://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Aide-au-par		
Prêts à l'innovation	Hors PIA	Prêt innovation	Opérationnel	Bpifrance	Bpifrance en région		X	Prêt à taux bonifié compris entre 50k€ et 3M€	PME de plus de trois ans pouvant justifier d'une innovation, au cours des 24 derniers mois	non	oui	oui		Non	Dépenses immatérielles nécessaires à la phase d'industrialisation et de commercialisation. Aucune sûreté sur les actifs de l'entreprise, ni sur le patrimoine du dirigeant.	Remboursement sur 7 ans dont 2 ans de différé	http://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Pret-Innovat		
Aide pour le développement de l'innovation	Hors PIA	ADI	Opérationnel	Bpifrance	Bpifrance en région		X	Avance remboursable en cas de succès ou un prêt à taux zéro jusqu'à 3M€	PME et entreprises de moins de 2000 salariés	Conception et définition du projet, études de faisabilité technico-commerciale, mise au point de l'innovation par le personnel de recherche et développement (R&D), prestations et conseils extérieurs, réalisation de prototypes et de maquettes, dépôt et extension de brevets (pour les PME), achat ou amortissement d'équipements, acquisition de connaissances techniques, préparation du lancement industriel...		Non			Mettre au point des produits, procédés ou services technologiquement innovants et présentant des perspectives concrètes d'industrialisation et/ou de commercialisation.	Intervention modulée par Bpifrance en fonction de différents critères	http://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Aide-pour-le		
Fonds unique interministériel des pôles de compétitivité	Hors PIA	FUI	Opérationnel	Bpifrance	Pôles de compétitivité		X	Subvention (mini 750 k€)	Toute taille	oui	oui	oui		Non	Projet de R&D impliquant au moins deux entreprises et un organisme de recherche, labellisé par un pôle de compétitivité, comportant des travaux de R&D réalisés en majorité dans les territoires des pôles et à 25% à minima dans le territoire du pôle labellisateur chef de file		https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratif		

Principales caractéristiques des dispositifs de financement mobilisés dans le cadre du plan industriel agroalimentaire

Prime à l'aménagement du territoire	Hors PIA	PAT	Opérationnel Dispositif mobilisable jusqu'au 31 décembre 2020	CGET	SG CIALA (CGET)	X		Subvention d'un montant maximum de 15 k€ par emploi créé	PME si création d'établissement, extension capacitaire, diversification de production, changement fondamental de l'ensemble du processus de production ou acquisition d'actifs appartenant à un établissement qui a fermé ou aurait fermé sans cette acquisition GE uniquement si création d'établissement, changement d'activité d'un établissement ou acquisition d'actifs appartenant à un établissement qui a fermé ou aurait fermé sans cette acquisition (et changement d'activité de l'établissement)	Terrain, bâtiments, machines et équipements ET Immobilisations incorporelles tels que les brevets, licences, savoir-faire ou d'autres types de propriété intellectuelle.	OU Coûts salariaux correspondant aux emplois créés, calculés sur une période de deux exercices	AFR	En cas de création d'établissement : - création nette d'au moins 20 emplois permanents - et réalisation d'au moins 3 M€ d'investissements éligibles En cas d'extension de capacité de l'établissement existant, de changement de production ou d'activité ou de changement fondamental de l'ensemble du processus de production : - soit création nette d'au moins 20 emplois permanents correspondant à une augmentation de 50 % au moins de l'effectif de l'entreprise sur le site concerné et réalisation d'au moins 3 M€ d'investissements éligibles ; - soit création nette d'au moins 40 emplois permanents et réalisation d'au moins 3 M€ d'investissements éligibles ; - soit réalisation d'au moins 10 M€ d'investissements éligibles.	http://www.aides-entreprises.fr/aides/show/47/1/7276	
Robot Start PME : aide à l'acquisition d'un robot	PIA	Robot Start PME	Opérationnel	SYMOP-CETIM	SYMOP-CETIM	X		Subvention (maxi 20 k€)	PME primo-accédantes	robot	diagnostic, accompagnement	Non	Appui à l'accompagnement et à l'achat du 1 ^{er} robot : aide de 10% plafonnée à 20 k€	http://www.robotstartpme.fr/	
Aides de l'ADEME	Hors PIA		Opérationnel	Ademe	Ademe en région	X	X	Subventions ou avances remboursables selon les dispositifs				Non	Subvention pour des études d'aide à la décision ; subvention pour des projets d'investissement (Installations de production d'EnR thermique : chaudière biomasse, solaire, méthanisation et installations de prévention de déchets valorisation matière ou énergétique...), subventions et avances remboursables pour des projets de R&D	http://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/financer	
Partenariats régionaux d'innovation Fonds Pays de la Loire territoires d'innovation Partenariat régional d'innovation PACA Soutien aux projets d'avenir des PME en Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine	PIA		opérationnel	Bpifrance	Conseils régionaux et Bpifrance des régions suivantes : - Alsace/Lorraine/Champagne-Ardenne - Nord-Pas-de-Calais/Picardie - Aquitaine/Poitou-Charentes/Limousin - Pays de la Loire - Provence-Alpes-Côte d'Azur	X	X	subventions pour les projets en phase de faisabilité compris entre 100 000 et 200 00€ Avances récupérables pour les projets en phase de développement et d'industrialisation d'un montant compris entre 200k€ et 500k€	PME	oui	oui	oui	non	Régions concernées par l'expérimentation : - Alsace/Lorraine/Champagne-Ardenne - Nord-Pas-de-Calais/Picardie - Aquitaine/Poitou-Charentes/Limousin - Pays de la Loire - Provence-Alpes-Côte d'Azur Financement Etat : 60 M€ dans le cadre du PIA ; 25 M€ de subventions et 35 M€ d'avances remboursables - AAP de type "faisabilité" pour des projets de R&D et d'innovation -> subventions entre 100.000 et 200.000 euros - AAP de type "développement et industrialisation" pour des projets d'investissements innovants -> avances récupérables entre 200.000 et 500.000 euros.	Convention du 17 décembre 2014 entre l'Etat et Bpifrance http://www.bpifrance.fr/Vivez-Bpifrance/Agenda/Lancement Fonds Pays de la Loire territoires d'innovation Partenariat régional d'innovation PACA http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/pie
Concours Numérique d'Innovation	PIA		Opérationnel	Bpifrance	Bpifrance en région	X	X	aide octroyée pour moitié en subvention et pour moitié en avance remboursable	PME en partenariat le cas échéant avec des ETI	oui	oui	oui	Non	les projets doivent s'inscrire dans l'une des 8 thématiques applicatives (mieux vivre, partager, mieux apprendre, s'entraider, mieux se déplacer, mieux consommer, mieux produire, construire la croissance verte) Durée des projets : 12 à 18 mois Coût total du projet de l'ordre de 500k€ à 3M€, sol des aides de l'ordre de 0,2 à 1,5 M€ (taux d'aide de 35 % à 50%)	http://www.bpifrance.fr/Vivez-Bpifrance/Agenda/Concours
Projets de recherche et développement structurants pour la compétitivité	PIA	PSPC	Opérationnel	Bpifrance	Bpifrance en région		X	subventions et avances remboursables	Toute taille	oui	oui	oui	Non	Projet de R&D impliquant au moins deux entreprises et un organisme de recherche, 5M€-Assiettes de travaux >50M€	http://www.bpifrance.fr/Bpifrance/Nos-partenaires/Poles-
Concours mondial d'Innovation (1ère phase amorçage)	PIA	CMI	Opérationnel à compter du 21/09/2015 jusqu'au 2 décembre 2015	Bpifrance	Bpifrance national		X	subvention	Toute taille	non	oui	oui	non	Projets qui doivent s'inscrire dans une des 8 ambitions : pour notre secteur : Développement de produits alimentaires à base de protéines végétales et de projets de chimie du végétal visant à développer de nouveaux matériaux aide sous forme de subvention jusqu'à 200k€ Projet au stade amont de leur développement dépenses éligibles : travaux de formalisation du projet, études préalables : ingénierie commerciale et marketing, technique, juridique, propriété intellectuelle, financière, organisationnelle	
Initiative PME - Biodiversité	PIA	Initiative PME - Biodiversité	Opérationnel jusqu'au 22/02/2016	ADEME	Ademe en région		X	subvention PME	PME	oui	oui	oui	non	Financement de projet de R&D contribuant à accélérer le développement et le déploiement de technologies, méthodes et approches innovantes permettant la préservation et la restauration de la biodiversité, en ce qui concerne nos secteurs d'activités : -développement de l'agroécologie, de nouvelles stratégies de pêche durable, de nouvelles filières agroalimentaires, agrolésterie, écotourisme et des circuits courts. -développement de procédés biologiques pour la restauration des écosystèmes Aide sous forme de subvention : 50 % des dépenses éligibles jusqu'à 200k€ maximum	https://appetaprojets.ademe.fr/aap/Biodiv/PME2015-85
I-LAB : Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes	NON	I-LAB	Opérationnel mais lancement par an pour 2015, le concours est terminé	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Bpifrance	DRRT Bpifrance en région		X	subvention		oui	oui	oui	non	Porteurs de projet : étudiant, salarié du public ou privé, demandeur d'emploi à condition que le projet d'entreprise soit créé sur le territoire français 2 types de projet et aides : -projets « émergence » : phase de maturation et de validation technique, économique et juridique : 45 000€ max de subvention pour les lauréats -projets « création-développement » : financement à hauteur de 450 000€ max pour la partie en amont de la création d'entreprise et établissement de la preuve de concept	http://www.bpifrance.fr/Vivez-Bpifrance/Actualites/Creati
Crédit Impôt Recherche	NON	CIR	Opérationnel	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	DRRT Bpifrance en région ANR		X	aides fiscales	Toute taille	oui	oui	oui	non	Crédit d'impôt sur les dépenses affectées à la réalisation d'opérations de R&D qu'il s'agisse de recherche fondamentale, recherche appliquée ou développement expérimental Sécurisation de la procédure par le rescrit : les entreprises ont la possibilité de demander à l'administration un avis sur l'éligibilité des travaux R&D à effectuer.	http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24838
Crédit Impôt Innovation	NON	CII	Opérationnel	Ministère en charge de l'industrie	DIRECCTE			aides fiscales	PME	oui	oui	oui	non	Le CII élargit les dépenses éligibles au CIR à la conception et/ou réalisation de prototypes ou d'installations pilotes de produits nouveaux. Les dépenses éligibles sont plafonnées à 400 000€ par an et ouvrent droit à un crédit d'impôt de 20%. Sécurisation de la procédure par le rescrit : Pour obtenir l'assurance que l'éligibilité du projet d'innovation ne sera pas remise en cause lors d'un contrôle fiscal, une entreprise peut demander à l'administration une prise de position formelle (rescrit) sur l'éligibilité son projet	http://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/credit-i
Aide Prestation Technologique Réseau	NON	PTR	Opérationnel	Bpifrance	Bpifrance en région DIRECCTE Réseau régional d'innovation		X	subvention PME	PME		oui	oui	non	pour favoriser l'innovation pour les PME peu familières avec ce concept, financement d'études techniques, essais, recherches de partenaires technologiques, dépôt d'un premier brevet	http://www.bpifrance.fr/Bpifrance/Nos-partenaires/Resea
Mesure de suramortissement	NON		Opérationnel jusqu'au 14/04/2016	Ministère des finances et des comptes publics		X		Toute taille		X				Toute taille d'entreprise et de secteur, soumises à l'impôt sur les sociétés ou l'impôt sur le revenu selon le régime réel d'imposition Réduction de 40 % du prix de revient de l'investissement sur la durée d'amortissement -> amortissement des biens (matériel et outillage) à hauteur de 140 % de leur valeur	http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/10079-PGP.html?identifi